

De l'utilité du Conseil des droits de l'homme

Chronique internationale

Barbara Fontana

Spécialiste des droits de l'homme à la mission suisse



Cette année, nous fêterons les 75 ans des Conventions de Genève après, l'an dernier, les 75 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme, deux textes qui sont au fondement de la protection de l'être humain contre l'arbitraire. C'est au Conseil des droits de l'homme de l'ONU, que la Suisse a contribué à créer, qu'il incombe de promouvoir tous les droits de l'homme à travers le monde pour toutes et tous. Et c'est un travail capital.

Comme tout organe, le Conseil des droits de l'homme n'est pas parfait: il ne peut résoudre tous les problèmes d'un coup de baguette magique; il peut par contre s'en saisir et, à travers le dialogue, trouver la manière de faire des pas en avant, l'un après l'autre. C'est une institution absolument essentielle pour que les grandes intentions sur lesquelles la communauté internationale est tombée d'accord ne restent pas lettre morte. Reflet d'un monde de plus en plus complexe, le Conseil se trouve chargé d'un nombre croissant de sujets à traiter: ses sessions sont de plus en plus longues, son ordre du jour de plus en plus large, les événements parallèles d'information sur les multiples sujets dont il traite de plus en plus nombreux. Comme le reste du système onusien, le Conseil des droits de l'homme s'adapte au monde qui change. De nouvelles thématiques nourrissent sans cesse ses débats, comme par exemple les questions d'orientation sexuelle et d'identité de genre ou les retombées de la désinformation.

Au sein du Conseil, la Suisse prend souvent la parole pour y défendre ses priorités et y exprimer ses valeurs; elle est en outre candidate à devenir l'un des 47 États qui y siègent avec un droit de vote pour la période 2025-2027. Elle y défend sa conception des droits fondamentaux: des droits universels, indivisibles, interdépendants et intimement liés. On pourrait croire que, dans le monde d'aujourd'hui, les droits de

l'homme vont de soi. Mais rien n'est jamais acquis. L'Examen périodique universel est l'un des mécanismes mis en place pour veiller à l'universalité réelle des droits de l'homme. Chaque pays se soumet à cet examen, prend en considération les critiques faites par ses pairs et réfléchit aux suggestions qui pourraient lui permettre d'améliorer le respect des droits de l'homme sur son territoire. Comme les autres, la Suisse est invitée à faire mieux: discrimination, migration, intégration, violence policière par exemple, mais aussi l'égalité salariale entre hommes et femmes figurent parmi les domaines où notre pays pourrait faire des progrès. Nous écoutons les critiques et réfléchissons à la manière de mieux faire. Cette attitude constructive nous permet d'être écoutés lorsque nous nous prononçons à notre tour sur le bilan d'autres États.

«Au sein du Conseil, la Suisse prend souvent la parole.»

Les droits de l'homme restent la pierre angulaire d'une conception humaniste des rapports entre l'État et l'individu, essentiels pour la bonne gouvernance et l'État de droit, et le fondement d'une démocratie vivante, conforme à l'esprit de Genève et aux valeurs que nous défendons sur la scène mondiale. L'égalité, l'éducation, la santé, l'eau potable et un environnement sain, tout comme la liberté de prendre la parole et de se réunir pacifiquement, entre autres, constituent des droits de l'homme dont le respect est inscrit dans la loi; il faut investir dans les droits de l'homme et dans la qualité de ceux-ci si l'on veut rester cohérent avec nos valeurs fondamentales. Le respect de l'autre est à la base du vivre-ensemble en Suisse, où des peuples de langues, de cultures et de religions différentes ont décidé de s'unir sous un même drapeau et de partager un destin commun, au travers du dialogue et de la perpétuelle recherche du consensus. Le Conseil des droits de l'homme fonctionne selon le même principe: au travers du dialogue, il promeut des valeurs communes à l'échelle mondiale, des valeurs sur lesquelles fonder un monde régi par l'État de droit, et non par le droit du plus fort.

www.tdg.ch

TPG

● **Gratuité relancée**
S'intéresser au nouveau projet de loi soumis par le Conseil d'État au Grand Conseil sur la gratuité des TPG pour les jeunes. Une mesure pour les seniors a été ajoutée.



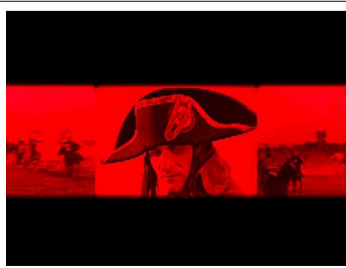
Royaume-Uni

● **Destination Rwanda**
Lire les témoignages de requérants d'asile que la Grande-Bretagne a décidé d'envoyer au Rwanda. La loi «Sécurité du Rwanda» a été votée le 25 avril par le Parlement.



Cannes

● **Abel Gance**
S'émerveiller du succès de la projection de quatre heures du film restauré de 1927 sur Napoléon Bonaparte par Abel Gance. Sa grande version complète dure le double.



Courrier des lecteurs

Prêts Covid: il faut sauver les PME

Lettre du jour

Genève, 7 mai Ce courrier des lecteurs fait suite à l'article paru dans la «Tribune de Genève» du 7 mai sous le titre «Les prêts Covid, un cadeau empoisonné?»

Alors que les banques annoncent des millions de bénéfices, les commerces de détails se battent pour ne pas licencier ou faire faillite. Avons-nous été mal informés lorsque le Conseil fédéral martelait qu'il fallait demander les prêts Covid «gratuits» pour ne pas licencier durant la pandémie? Aurions-nous dû simplement licencier l'ensemble de notre personnel à ce moment? Les banques auraient-elles dû mieux informer les PME des enjeux d'un tel prêt et le risque qu'elles rencontreraient toutes au moment de l'obligation de rembourser?

Il paraît évident, quatre ans après, que la plupart des commerces de détails n'auraient pas dû écouter les douces voix du Conseil fédéral. Le rêve se transforme en cauchemar avec le remboursement obligatoire complet et trop rapide. Un sauvetage des PME après Covid est nécessaire. Le marché actuel pour les commerces de détail est en forte



baisse et n'a jamais repris à la hauteur d'avant le Covid. Il serait important et nécessaire d'aider ce pilier de l'économie genevoise pour les emplois... et les impôts.

Le bénéfice du Canton est faramineux en 2023, celui de notre banque cantonale aussi, alors pourquoi ne pas agir auprès des PME genevoises pour maintenir les commerces et leurs emplois?

Un sauvetage des PME me semble indispensable pour maintenir l'économie genevoise saine. On a eu besoin des prêts au moment où on fermait les commerces pour la pandémie, on en a encore plus besoin pour maintenir ces mêmes commerces ouverts en 2024. Si un tiers des sociétés ont pu rembourser leur prêt, les deux tiers restants sont en grande difficulté,

et depuis deux ans ils se voient ponctionner des sommes plus grandes que leur bénéfice pour rembourser un prêt avec intérêt.

Que ce soit l'État, les banques ou la Confédération, ces commerçants et PME ont besoin d'aide, même après la pandémie, sauvons-les! Étudions de nouvelles stratégies!

Joël Vellas, commerçant

Burlesque

Genève, 13 mai Oui, burlesque, le gagnant suisse de l'Eurovision de la chanson. Le peu d'images au TJ de la RTS m'a suffi. Les paroles, c'était en quelle langue? Quelqu'un pourrait traduire? Tenez-le au chaud jusqu'à la Gay Pride, après on va l'oublier. Le temps des yé-yé et «Salut les copains», c'était autre chose. **Jean Vionnet**

Nemo

Genève, 13 mai Les fans suisses de l'Eurovision, mais pas seulement, sans quoi la victoire n'aurait pas été possible, se réjouissent que Nemo ait gagné ce concours de chansons qui, malgré des hauts et des bas, existe depuis 1956. Ce triomphe est amplement mérité: les prestations vocales et scéniques de Nemo étaient de la haute voltige. Et la chanson, grâce à son audace musicale mélangant plusieurs genres et des paroles fortes, ne laisse pas indifférent. Libre à chacun de l'aimer ou pas. À ce propos, les commentaires sur les réseaux sociaux devraient se contenter de donner leur appréciation de «The Code». Or, tel n'est malheureusement pas le cas puisqu'un grand nombre d'entre eux ont attaqué la personne de Nemo en jugeant, notamment, son habillement et/ou sa couleur, ses chaussures, ses ongles et évidemment son identité de genre. Ces commentateurs dénigrants et insultants, en un mot irrespectueux, et qui ne se sont probablement jamais intéressés à l'Eurovision auparavant, se sont érigés en censeur niant ainsi le droit à Nemo d'être la personne qu'il souhaite. Mais qu'est-ce que cela change à leur vie si Nemo porte une jupe ou un pantalon? Absolument rien! On peut, bien sûr, comme pour la chanson, aimer ou pas, mais sans s'attaquer pour autant à l'individu, et qui plus est le plus souvent en se cachant derrière un pseudonyme. Que chacun s'occupe de ses propres affaires et laisse vivre en paix les personnes

qui ne correspondent pas à leurs standards. Le monde ne s'en portera que mieux.

Didier Bonny

Hirondelles

Genève, 13 mai L'assurance santé suisse est complice des hirondelles; à chacun de leur départ, les primes augmentent. Les politiques disent: «Le pire a été évité» ou «C'est le juste prix pour un système de qualité»; le peuple pense: «Alouette, je te plumerai», de la classe moyenne qui passe deux fois à la caisse en payant les primes plein pot et les impôts pour les demandes de subsides, aux plus démunis qui se perdent dans les méandres administratifs pour recevoir les aides y relatives. Les parlementaires siégeant au sein des Conseils d'administration des pharmacies ou des assurances, ceux qui touchent, ont évidemment de la peine à y toucher: «Circulez, y a rien à savoir!» est leur mot d'ordre. Aucun doute, la LAMal gérée par le secteur privé dysfonctionne de plus en plus, sauf pour les PDG qui se versent des salaires mirobolants. L'État doit intervenir en gérant lui-même l'assurance obligatoire des soins via une caisse unique, le privé continuant à faire mumuse avec les complémentaires. Une telle gestion devrait s'appuyer sur la déclaration fiscale avec une prime fonction du revenu payable via les impôts; aux politiques de déterminer s'il faut introduire des distinctions régionales ou démographiques, mais le système doit rester simple afin de rester sous contrôle. Il est urgent de donner un signal clair à nos autorités sous la forme d'un salutaire électrochoc: votons oui le 9 juin à l'initiative d'allègement des primes! **Olivier Ballissat, secrétaire patronal retraité**

Garden-party

Genève, 10 mai Du 15 au 16 juin prochain, le luxueux et impressionnant complexe hôtelier du Bürgenstock, propriété d'un fonds souverain qatarien, devrait accueillir une centaine de délé-

gations du monde entier pour discuter de la paix en Ukraine. Fréquenté principalement par la jet-set et des milliardaires, ce lieu prestigieux dont l'accès ne se fait que par un funiculaire ou par une route hypersécurisée, offrira l'occasion d'un séjour idyllique à des représentants de pays extra-européens qui n'ont aucune légitimité à se prononcer sur ce conflit. Ils ne manqueront pas cependant d'amener leurs gardes de corps, leur secrétaire particulière et divers conseillers personnels et fiscaux qui vérifieront l'état de leurs comptes bancaires suisses. Ces heureux invités seront choisis en fonction de leur adhésion à la doxa ukrainienne. Cependant, considérant que cet unilatéralisme pourrait lui être reproché, notre ministre des Affaires étrangères, Ignazio Cassis, fait du racolage auprès des BRICS et des pays du Sud global qui rechignent à participer à ce simulacre de conférence pour la paix. En effet, comment peut-on imaginer de parler de la paix en l'absence de l'un des belligérants? La Russie a bien compris que ce raout ne servait qu'à donner une nouvelle tribune au président ukrainien, Volodymyr Zelensky. La diplomatie suisse n'est plus ce qu'elle était. Notre ministre, Ignazio Cassis, a bradé notre neutralité. Celle-ci était le fleuron de notre identité. Elle s'est délitée dans un alignement pro-occidental et israéliophile. La conséquence est que plus personne ne veut venir en Suisse pour discuter de la paix. D'autres pays, comme le Qatar, deviennent des places plus

propices à la médiation. Cette prochaine conférence au Bürgenstock ressemble à une garden-party au coût exorbitant. Elle ne contribuera pas à rétablir notre crédibilité et notre réputation. **Daniel Fortis**

Universel

Genève, 8 mai Je suis perplexe face à l'évolution du monde académique. Empêcher des gens de s'exprimer parce qu'ils ont un point de vue différent est aberrant. C'est comme si des artistes dessinant le même modèle décidaient que ceux qui ont une vue de profil n'ont pas le droit d'exposer leur œuvre! J'ai constaté lors de la rédaction de mon mémoire de licence que pouvoir embrasser différents points de vue est essentiel. En présentant cinq pathologies à des dizaines de médecins, acupuncteurs, psychologues, etc. Le meilleur traitement est souvent celui qui peut coordonner ces différentes approches. Le débat contradictoire, banni progressivement des universités, est pourtant d'une importance capitale. Il oblige à questionner nos convictions, à examiner les preuves qui les soutiennent et à les défendre de manière rationnelle. Il nous apprend à écouter. Dans un monde où nous sommes souvent enfermés dans nos bulles d'information, l'écoute active de points de vue différents est une compétence précieuse. Elle nous permet de comprendre les autres, de voir le monde à travers leurs yeux, et finalement, de développer une pensée plus nuancée et équilibrée. Nous sommes entrés dans une ère polarisée, avec des universités qui faillissent à leur mission en devenant des lieux où la pensée unique domine. Nous ne devons jamais oublier que la coordination des points de vue nous permet de nous rapprocher d'une meilleure objectivité. D'ailleurs, il y a un lien étymologique entre les mots «université» et «universel». Les deux mots tirent leur origine du latin «universus» qui signifie «tout entier, considéré dans son ensemble». **David Savelli**

Écrivez-nous

Vos réactions, votre opinion nous intéressent. Envoyez votre lettre à courrier@tdg.ch, ou à Tribune de Genève, courrier des lecteurs, case postale 5155, 1211 Genève 11. Votre texte doit être concis (1400 signes maximum), signé et comporter vos adresse et téléphone. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres.